

**GROUPE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX DES  
PARTIES À LA CONVENTION SUR L'INTERDICTION  
OU LA LIMITATION DE L'EMPLOI DE CERTAINES  
ARMES CLASSIQUES QUI PEUVENT ÊTRE  
CONSIDÉRÉES COMME PRODUISANT DES EFFETS  
TRAUMATIQUES EXCESSIFS OU COMME FRAPPANT  
SANS DISCRIMINATION**

CCW/GGE/XI/1  
6 juillet 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

Onzième session  
Genève, 2-12 août 2005  
Point 5 de l'ordre du jour  
Organisation des travaux du Groupe d'experts gouvernementaux

**PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE**

Proposition du Président désigné

Mardi 2 août 2005	11 h 00–13 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observations liminaires du Président désigné, du Coordonnateur pour la question des restes explosifs de guerre et du Coordonnateur pour la question des mines autres que les mines antipersonnel</li> <li>• État du Protocole V, relatif aux restes explosifs de guerre, annexé à la Convention</li> </ul>
	15 h 00–18 h 00	Restes explosifs de guerre (Droit international humanitaire)
	18 h 30–20 h 30	<i>Réception donnée par le Président désigné</i>
Mercredi 3 août 2005	10 h 00–13 h 00	Restes explosifs de guerre (Réunion d'experts militaires et techniques)
	15 h 00–18 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Déteçtabilité des MAMAP)
Jeudi 4 août 2005	10 h 00–13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Réunion d'experts militaires)
	15 h 00–18 h 00	Restes explosifs de guerre (Droit international humanitaire)
Vendredi 5 août 2005	10 h 00–13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Restrictions mises à l'emploi de MAMAP)
	15 h 00–18 h 00	Examen des solutions qui pourraient être adoptées en vue de promouvoir le respect des dispositions de la Convention

Lundi 8 août 2005	10 h 00–13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Conception des dispositifs de mise à feu et capteurs de MAMAP)
	15 h 00–18 h 00	Restes explosifs de guerre (Mesures préventives de caractère technique)
Mardi 9 août 2005	10 h 00–13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Transferts)
	15 h 00–18 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Protection des civils, avertissements et sensibilisation aux risques présentés par les mines, transparence et autres mesures de confiance)
Mercredi 10 août 2005	10 h 00–13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Réunion d'experts militaires)
	15 h 00–18 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Questions liées à l'emploi irresponsable de MAMAP, toutes autres questions)
Jeudi 11 août 2005	10 h 00–13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Coopération et assistance internationales)
	15 h 00–18 h 00	Préparatifs de la Conférence chargée de l'examen de la Convention en 2006
Vendredi 12 août 2005	10 h 00–13 h 00	Résumé des travaux et voie à suivre <ul style="list-style-type: none"> <li>• Restes explosifs de guerre</li> <li>• Mines autres que les mines antipersonnel</li> <li>• Examen des solutions qui pourraient être adoptées pour promouvoir le respect des dispositions de la Convention</li> </ul>
	15 h 00–18 h 00	Adoption du rapport d'activité et clôture de la session

-----